

Chers collègues,

Nous osons croire que vous n'avez pas trop mal digéré l'onde de choc que représente la fermeture forcée de nos établissements.

Vous avez certainement déjà envoyé, comme nous vous le recommandions, le formulaire de réduction d'horaire de travail (RHT). A cet égard, nous nous posons de multiples questions auxquelles nous attendons des réponses. Nous devrions prochainement en obtenir, notamment lors de la séance qui est prévue entre les milieux économiques et le Conseil d'Etat ce jeudi. **Nous ne manquerons pas de vous les communiquer dans les meilleurs délais.**

Celles et ceux qui n'auraient pas encore envoyé de formulaire RHT à l'autorité compétente (voir ci-dessous) feraient bien d'entreprendre cette démarche **sans délai en y incluant leur propre personne quel que soit leur statut** (y compris les indépendants, les directeurs, les CDD, les apprentis, etc.).

**ADRESSE POUR ENVOI DU FORMULAIRE RHT :**

Service public de l'emploi SPE  
Section Juridique  
Boulevard de Pérolles 25  
1701 Fribourg

Vous trouvez en pièce-jointe les formulaires à remplir pour faire cette demande et selon la marche à suivre que nous vous avons envoyé dans notre courriel de vendredi.

Pour le reste, nous continuons à suivre attentivement l'évolution de la situation et poursuivons également nos échanges avec les autorités cantonales ainsi que GastroSuisse avec les autorités fédérales.

**Nous ne manquerons pas de vous informer de tout élément nouveau et éventuellement de la marche à suivre pour celles et ceux qui ont déjà envoyé le formulaire RHT.**

Bon courage et cordiales salutations !

**GASTROFRIBOURG**  
*ensemble depuis 1894*  
*zusammen seit*

**Muriel Hauser**

Présidente | Präsidentin

Ch. des Primevères 15  
CP/PF 710  
1701 Fribourg  
Tél. 026 424 65 29  
[www.gastrofribourg.ch](http://www.gastrofribourg.ch)